

Statement

Discours

Department of  
External  
Affairs



Ministère des  
Affaires  
extérieures

89/20

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

NOTES POUR UNE ALLOCUTION

DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES,

LE TRÈS HONORABLE JOE CLARK,

AU DÎNER OFFERT EN L'HONNEUR DE

SON EXCELLENCE TADEUSZ OLECHOWSKI,

MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

DE LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE POLOGNE

OTTAWA, ONTARIO

Le 8 mai 1989

Secretary of State  
for  
External Affairs

Secrétaire d'État  
aux  
Affaires extérieures

Canada

Monsieur le Ministre, Mesdames et Messieurs,

C'est avec grand plaisir que ma femme et moi-même vous souhaitons la bienvenue, Monsieur le Ministre, à l'occasion de votre première visite au Canada. Il y a deux ans, presque jour pour jour, nous avons eu le privilège de nous rendre en Pologne, marquant ainsi le terme d'une période où l'instauration de la loi martiale avait rendu nos relations particulièrement difficiles. Nous sommes honorés de vous compter aujourd'hui parmi nous, immédiatement après l'heureuse issue des discussions de la table ronde, qui feront date dans l'histoire de la Pologne.

Malgré la brièveté de votre visite, vous avez pu passer une partie de la fin de semaine à Toronto et à Niagara Falls. Cela vous a donné une première idée de notre vaste pays. J'espère qu'une nouvelle visite vous permettra d'en découvrir d'autres aspects, y compris bien entendu la province de l'Alberta.

Votre région du monde, Monsieur le Ministre, a été le théâtre de changements accélérés. J'ai été enchanté aujourd'hui de pouvoir m'entretenir directement avec vous des discussions de la table ronde et des résultats que vous en attendez. Il importe que les Canadiens - et l'ensemble de la communauté internationale - soient informés des changements qui se produisent en Pologne ainsi que des défis auxquels doit faire face votre pays.

L'histoire et la culture polonaises sont remarquables - je pense à votre musique, à votre art, à vos réalisations culturelles et scientifiques, ainsi qu'au courage remarquable avec lequel les Polonais ont résisté à l'adversité à de si nombreux moments de leur histoire. Quiconque visite la Pologne ne peut être qu'impressionné par les témoignages concrets de l'élan et des sacrifices de la population - des villes que les siècles ont parées de merveilles architecturales au quartier historique de Varsovie reconstruit au prix de si grands efforts après la Deuxième Guerre mondiale.

Dans ce pays même, la société et la culture portent la marque imprimée par les efforts de la communauté d'origine polonaise. La Pologne a longtemps été l'un des grands foyer d'émigration vers le Canada, et plus de 400 000 Canadiens sont de souche polonaise. La liberté de

déplacement entre nos deux pays et la réunion des familles ont donc constitué des problèmes importants et délicats. Je constate avec grand plaisir que le deuxième ne se pose pratiquement plus depuis que la Pologne a ouvert ses frontières et que ses citoyens désireux de se rendre à l'étranger peuvent normalement se faire délivrer des passeports. Rien que l'an dernier, le Canada a reçu 30 000 visiteurs polonais. Il en attend encore davantage dans les années à venir.

Nous nous réjouissons des progrès réalisés par la Pologne en matière de libéralisation, de respect des droits de l'homme et de coopération humanitaire en général. Nos deux pays ont collaboré de manière particulièrement fructueuse à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE). J'espère seulement que l'exemple de la Pologne sera suivi par d'autres nations qui ont un retard à rattraper en ce domaine.

Nos deux pays partagent par ailleurs un profond intérêt pour le contrôle des armements et le désarmement. Ils sont rapprochés l'un de l'autre, à bien des égards, par leur situation de puissances moyennes s'efforçant d'instaurer dans l'ensemble de l'Europe un régime de stabilité et de coopération. Notre communauté d'intérêts s'est étendue à la paix et à la sécurité mondiales. Nous continuons notamment à participer côte à côte à diverses opérations de maintien de la paix sous l'égide des Nations Unies, en Namibie et sur la frontière Iran-Iraq pour ne citer que les plus récentes.

Ces dernières années, il est devenu presque banal d'enregistrer des changements positifs en Union soviétique, en Europe de l'Est ou dans le domaine des relations Est-Ouest. Des accords historiques ont pu être conclus en matière de droits de l'homme et de contrôle des armements. Des progrès substantiels ont été réalisés pour ce qui est du commerce et de la coopération économique. Tout cela a exercé une influence positive sur les conflits régionaux en de nombreuses zones du globe. Il reste beaucoup à accomplir, certes, mais nous sommes sur la bonne voie.

Dans le contexte de l'évolution en cours en Europe de l'Est et de la transformation des relations Est-Ouest, la Pologne a pris la tête du mouvement de démocratisation et de reconnaissance du pluralisme social et politique. La légalisation de Solidarité et d'autres syndicats, en avril, ainsi que la tenue prochaine d'élections, en juin, devraient

déboucher sur l'instauration du régime le plus représentatif de l'Europe de l'Est. Ce sont autant d'initiatives auxquelles le Canada applaudit chaudement. Nous attendons avec un vif intérêt les résultats de vos élections et la suite des événements en Pologne.

Nous sommes par ailleurs conscients des difficultés économiques auxquelles se heurte la Pologne. L'atmosphère politique favorable née des dernières réformes laisse escompter une libéralisation économique plus poussée. Nous espérons que la Pologne se verra accorder un généreux rééchelonnement de sa dette par le Club de Paris, et qu'elle bénéficiera d'un programme du FMI ainsi que d'un nouveau prêt de la Banque mondiale, autant de facteurs pouvant renforcer l'évolution entamée.

De multiples possibilités de coopération s'ouvrent à nos deux pays dans les domaines du commerce et de l'investissement. Plusieurs entreprises canadiennes - notamment les sociétés Pratt and Whitney, Hybrid Turkeys et Electrovert - font déjà des affaires avec la Pologne. Un accord de coentreprise sera signé demain entre McLean Brothers Fisheries et une société de pêche de Szczecin - le premier à être conclu entre une firme polonaise et une firme canadienne en vertu de votre nouvelle loi sur la coentreprise. Celle-ci ouvre d'importantes possibilités de coopération pratique et fructueuse entre nos deux pays. Notre gouvernement se prépare à entreprendre un effort d'information à ce sujet auprès des milieux d'affaires canadiens.

Nous lancerons ainsi dans les principales villes canadiennes une campagne de promotion qui mettra l'accent sur les possibilités de coentreprise en Pologne. Par ailleurs, des discussions bilatérales sont en cours en vue de la conclusion d'un accord d'assurance-investissement à l'étranger qui incitera le secteur privé canadien à investir en Pologne. J'attends avec impatience que soient pris les derniers arrangements relatifs à un traité sur la double imposition qui facilitera encore les échanges et les mouvements de capitaux entre nos deux pays.

Plus généralement, nos discussions d'aujourd'hui ont porté sur la manière de resserrer les relations entre le Canada et la Pologne. Nous encouragerons les échanges parlementaires ainsi que la tenue de consultations plus fréquentes et plus régulières entre nos fonctionnaires respectifs. Nous avons convenu d'élargir notre Commission

économique mixte de façon à y inclure un groupe de travail sur l'agriculture, et nous étudierons les voies s'offrant à une coopération plus étroite dans les domaines des soins de santé, de l'agro-alimentaire et de l'industrie des pâtes et papiers.

D'un point de vue plus personnel, je me réjouis à l'avance, Monsieur le Ministre, des nouveaux entretiens que nous aurons dans un proche avenir.

Je voudrais, pour terminer, proposer un toast en votre honneur et souhaiter à la Pologne, outre la prospérité, la liberté à laquelle les Polonais sont si attachés et ont consenti tant de sacrifices tout au long de leur histoire.

NA ZDROWIE.